

**BRETTEVILLE SUR ODON**  
 Arrondissement de CAEN  
 Canton de Caen I  
 Département du Calvados

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de convocation :* L'an DEUX MIL VINGT CINQ  
 Le 18 avril 2025 Le 28 avril 2025 à 18H30

*Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,*

*Date d'affichage :* *Etaient présents :*  
 Le 2 mai 2025

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,  
 Mesdames : ASSELINE, COLLET, DAUSSE, DORÉ, FERY, HOCHET,  
 LEFEVRE, MAJDOUBI, RAINE, SANNIER, VIDEAU.

*En exercice :* 27 Messieurs : BOUFFARD, DUTHILLEUL, FAUDOT, LE MASSON,  
 LEBOURGEOIS, LESUEUR, MORTREUX, RICHEL,  
 SAINT-MARTIN, SIMON.

*Présents :* 22

*Votants :* 26

*Absents :*

Madame	BARNAUD	(excusée pouvoir à S.HOCHET)
Madame	LOUBET	(excusée pouvoir à S.BOUFFARD)
Monsieur	BRUNEAU	
Monsieur	DEGUSSEAU	(excusé pouvoir à O.SAINT-MARTIN)
Monsieur	MORAND	(excusé pouvoir à L.COLLET)

Marie ASSELINE est désignée secrétaire de séance

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - CONVENTION PARTENARIAT ENTRE LES COMMUNES DE LOUVIGNY ET ETERVILLE – RÉALISATION D'UN COMPLEXE DE GLISSE URBAINE.**

Patrice MORTREUX Maire adjoint chargé de la vie associative et de la politique sportive, indique que les communes de Louvigny, Bretteville sur Odon et Eterville ont souhaité, dans une approche mutualisée des équipements et afin de répondre aux attentes des jeunes et des jeunes adultes des trois communes en matière de pratiques sportives urbaines nouvelles, telles que le BMX, le VTT, le skate ou les trottinettes, travailler ensemble sur un projet de complexe de glisse urbaine.

Afin de mener à bien ce projet, les trois communes ont décidé de participer au financement de l'opération. Il a été décidé d'un commun accord que la Commune de Louvigny, sur le territoire duquel est situé le projet, en sera maître d'ouvrage, et que les deux autres communes participeraient au financement des travaux. Les conditions et modalités de ce partenariat font l'objet de la convention, ci-jointe.

\*\*\*\*\*

.../...

.../...

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

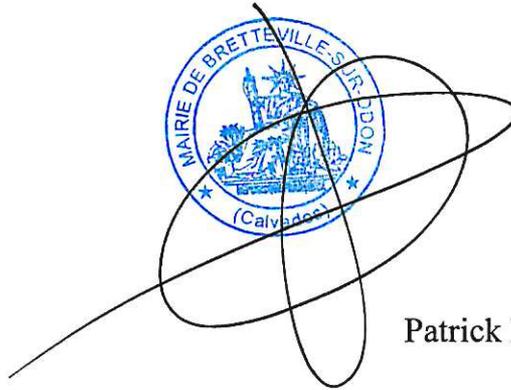
- ✚ **AUTORISE** le Maire à signer la convention de partenariat entre les communes de Louvigny et Eterville pour la réalisation d'un complexe de glisse urbaine (*ci-joint*).
- ✚ **AUTORISE** le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

**Adopté à l'unanimité.**

Date de publication : le 2 mai 2025  
Certifié exact,

Pour extrait conforme,  
En Mairie, 2 mai 2025

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN